

Un accueil petite enfance en réflexion

2/01/2022

Le conseil municipal de Montmarault s'est réuni dernièrement. Différents sujets ont été évoqués.

Personnel communal. Un agent technique sera recruté au 1^{er} avril. Le maire signera un contrat Parcours emploi compétences pour une durée de neuf mois, pour exercer les fonctions d'accueil. L'agent actuellement en poste sera affecté pour partie à la communication.

Les élus ont décidé de la création de deux emplois non permanents d'agents recenseurs pour la période du 6 janvier au 19 février.

Un appel à candidature sera lancé sur le site du conseil départemental afin de pourvoir au remplacement d'un agent technique qui fera valoir ses droits à la retraite à l'été 2022.

Convention de portage parcelle ZI 107. Le conseil municipal a décidé de confier le portage de la parcelle ZI 107, d'une superficie d'environ 20.000 m², à EPF Smaf Auvergne, en vue de la création d'un accueil petite enfance, médiathèque et chaufferie bois.



CIMETIÈRE. La SARL Seneze Chariot Paysage va réaliser des plantations supplémentaires le long du mur du cimetière.

Admission en non-valeur. La trésorerie Montluçon municipale a fait parvenir une liste des produits qu'elle n'a pu recouvrer. Ces sommes concernent des redevances assainissement impayées de 2011 à 2019 pour un montant total de 3.784,85 €. Un virement de crédit sera effectué pour un montant de 2.137 €.

Aménagement des abords du cimetière. Le conseil municipal accepte l'avenant de la Sarl Seneze Chariot Paysage pour un montant de 2.874,66 € TTC

pour la réalisation de plantations supplémentaires le long du mur du cimetière et au parking des pompiers.

Tarif lotissement près de la gare II. Les élus ont fixé le prix de vente des lots restants à 20 € HT le m² à compter du 1^{er} janvier 2022.

Délégués. David Huez remplace Didier Lindron en qualité de délégué titulaire au sein du Sictom. Solène Collin remplace Anne Saint-Julien au conseil d'administration du collège Jeanne-Cluzel. Ka-

rine Leroy est référente de la commission Conseil des jeunes (elle a d'ailleurs présenté le conseil municipal des jeunes). Anthony Giambarresi est désigné référent de la commission Village fleuri, en charge du label Ville et Village Fleuri.

Informations diverses. Josseline Auberger a présenté un compte rendu des dernières manifestations qui se sont déroulées sur la commune (concert de Natasha St Pier, repas des aînés, foire aux bovins, marché d'automne, Téléthon). La prochaine échéance concerne le salon du livre les 12 et 13 mars 2022.

En raison des conditions sanitaires actuelles, les vœux de la municipalité sont annulés.

Le prochain bulletin municipal est prévu fin février.

Sylvie Mercier a présenté les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, de l'assainissement non-collectif et de l'eau potable.

Les dossiers pour l'attribution de la médaille de la famille sont à déposer avant le 30 janvier 2022. ■



5/01/2022

MONTMARSAULT

Une station de fabrication d'hydrogène est en projet à Montmarault (Allier). Les travaux pourraient commencer cette année, pour une ouverture mi-2023. Produit au carrefour de la RCEA et de l'A71, l'hydrogène serait ensuite distribué dans une aire de services construite à proximité. La création sur le site d'une plateforme de collecte et de première transformation de biomasse (issue de l'exploitation agricole, forestière et viticole) va permettre l'approvisionnement de la station de fabrication d'hydrogène. ■